

CCC Genève - Newsletter

Commission Contributive Citoyenne Genève, Maison des Associations, 15 Rue des Savoises, 1205 Genève
E-mail : info@cccgeneve.com - Site Internet : www.cccgeneve.com

1

Novembre 2019

Dans ce numéro

Edito : Objectifs de notre newsletter

Elections / Votations

Pôle Discrimination / Pôle Juridique

Point de vue

Adhérez à la CCC Genève

Agenda CCC Genève

Elections le 10 novembre 2019

Votations du 24 novembre 2019

Cours de formation
30 novembre 2019
14 décembre 2019

Assemblée Générale le 29 février 2020

EDITO

Objectifs de notre newsletter

Le comité de la CCC Genève a mandaté son Pôle Communication pour la prise en charge des informations et la diffusion de ses positions tant sur des sujets d'actualités que les élections ou les votations communales, cantonales et fédérales.

L'objectif prioritaire de cette newsletter est d'apporter un éclairage complémentaire, voire différent, dont l'unique préoccupation est de contribuer à la **démocratie participative** dans le respect de tout un chacun.

Rendre le monde meilleur ensemble, c'est notre volonté affirmée, engagée chaque jour, pour une exigence de justice et de liberté pour toutes et tous. C'est dénoncer tout acte contraire aux Droits Humains fondamentaux. C'est également accompagner celles et ceux qui le souhaitent dans l'engagement citoyen et les encourager à participer aux élections et votations.

Ce premier numéro de la CCC newsletter est consacré au second tour des élections fédérales du 10 novembre et aux votations du 24 novembre.

Notre espoir est que ce modique éclairage trimestriel trouve chez le lecteur un écho positif et, pourquoi pas, l'encourage à nous rejoindre.

Deuxième tour des Elections Fédérales : Chaque Voix Compte

La CCC Genève se félicite des résultats des élections du 20 octobre - malgré le faible taux de participation à Genève (39,01%) - bon nombre des candidats que nous soutenions ont été élus, la présence des femmes est fortement renforcée (42%) à Berne, le parti Les Vert-e-s devient le quatrième parti à 1 siège du Parti Libéral.

La CCC Genève soutient Lisa Mazzona et Carlo Sommaruga et vous encourage à voter au deuxième tour pour le Conseil des Etats, le 10 novembre.



Positions de la CCC Genève

Votations Cantonales du 24 novembre 2019

1) OUI à l'initiative « **Construisons des logements pour toutes et tous : une priorité en période de pénurie !** ». Le manque de logements à Genève entraîne depuis des décennies l'augmentation des prix des loyers et la spéculation. L'initiative contraint le Conseil d'Etat à proposer des déclassements de terrains pour la construction de logements. L'Etat pourra intervenir dans la régulation des prix.



Commission Contributive Citoyenne Genève
Maison des Associations
Rue des Savoises 15
1205 Genève

Pôle Discrimination Pôle Juridique

Le 10 février 2019, le peuple genevois acceptait la Loi sur la Laïcité de l'Etat (LLE) avec 55,1% des voix. Si des recours sont encore pendants, les conséquences de l'application de cette loi sont d'ores et déjà une réalité.

Certes, Genève n'est pas la France où une islamophobie désinhibée installe un climat délétère et effrayant, mais force est de constater que nous subissons une pression médiatique constante qui influence notre vivre ensemble à Genève.

Chaque semaine la CCC Genève reçoit des doléances de personnes (principalement des femmes) victimes d'acte de discrimination. C'est pour répondre à ces nombreuses sollicitations que la CCC Genève a décidé de créer un Pôle Recensement et un Pôle Juridique.

L'objectif du Pôle Recensement est de répertorier tout acte discriminatoire allant à l'encontre des personnes de confession musulmane.

L'objectif du Pôle Juridique est le soutien et la défense de toute personne musulmane qui en fait expressément la demande.

Si vous êtes victime ou témoin d'actes discriminatoires, nous vous encourageons à prendre contact avec nous.

Ensemble nous analyserons la situation et les démarches à entreprendre pour vous soutenir et vous accompagner.

Le secret de fonction est bien entendu garanti.

2) OUI à l'initiative « Pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève – Reprenons en main notre aéroport ». Cette initiative constitutionnelle vise à maîtriser le développement de l'aéroport en tenant compte de la population, des besoins économiques et environnementaux. Il s'agit de rappeler le caractère public de l'aéroport et d'assurer une consultation des personnes concernées.

3) NON au contre-projet à l'initiative « Pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève – Reprenons en main notre aéroport ». Ce contre-projet entérine les pratiques actuelles, il ne souhaite pas la consultation des communes et des personnes concernées. L'initiative renforce le rôle des autorités communales et prévoit que l'aéroport rende des comptes au Grand Conseil.

4) Initiative. Si l'initiative et le contre-projet sont acceptés notre préférence ira bien sûr à l'initiative.

5) NON à l'initiative « Pour un meilleur contrôle de l'expérimentation animale ». La recherche animale est strictement réglementée par la [Loi fédérale sur la protection des animaux](#) (LPA 2005), l'[Ordonnance sur la protection des animaux](#) (OPAn 2008) et l'[Ordonnance sur l'expérimentation animale](#) (2010). La création d'une commission cantonale où un seul membre peut bloquer une recherche scientifique n'est donc pas souhaitable.

6) OUI à la loi constitutionnelle « Pour une limitation drastique des produits phytosanitaires à Genève ». Cette modification constitutionnelle prévoit la réduction de l'utilisation des produits (herbicides, fongicides et autres pesticides) à risque pour la santé et l'environnement. Nous aurions souhaité une interdiction complète.

7) NON à la loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune du Grand-Saconnex (Pré-du-Stand). Bien que nous soutenions des projets qui visent à la construction de logements et d'équipement public, nous ne soutenons pas ce déclassement de 14 hectares de terre agricole car il prévoit la construction de 91'000 m² de bureaux alors que 300'000 m² sont actuellement inoccupés à Genève. De plus, créer un grand centre sportif, pour les jeunes, à proximité de l'aéroport et de l'autoroute n'est pas souhaitable dans une zone où la qualité de l'air a été jugée impropre à l'activité physique.

8) NON à la loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de la ville de Genève - Petit-Saconnex (Les Crêts). Le NON l'a emporté à une très faible majorité. Les membres de la CCC Genève souhaitent préserver cet environnement et sa forte végétation (arborisation).

POINT DE VUE

Si Les Vert-e-s ont obtenu le droit de rejoindre l'exécutif fédéral, une question se pose : est-il judicieux d'exiger maintenant un Conseiller fédéral ?

Non, car Les Vert-e-s ont été portés avant tout par un mouvement de « contestation », d'« opposition ». A qui servirait-il de rejoindre les partis gouvernementaux au Conseil Fédéral où la gauche resterait minoritaire, muselée et sans réel pouvoir ? Il est plus pertinent de bien œuvrer aux chambres fédérales et de viser à devenir le troisième parti suisse en 2023.

2023 en politique, c'est demain. Et si demain, le Conseil Fédéral basculait à gauche, alors nous aurions toutes les armes en main pour de vrais changements.

Adhérez à la CCC Genève
Ensemble pour un monde meilleur
Info@cccgeneve.com